

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1429

25 juillet 2006

SOMMAIRE

Agence Henri Hengel, S.à r.l., Machtum	68568	Creadrive S.A., Itzig	68561
Alpona S.A., Luxembourg	68555	D-Space, S.à r.l., Wiltz	68549
Arceau S.A., Wiltz	68549	Dafofin Five S.A., Luxembourg	68566
Arcelor Commercial Sections S.A., Esch-sur-Al-		Dafofin Five S.A., Luxembourg	68566
zette	68556	Dafofin Four S.A., Luxembourg	68566
Arcelor Investment Services S.A., Luxembourg ..	68568	Dafofin Four S.A., Luxembourg	68566
Armatures S.A., Pontpierre	68551	Dafofin Six S.A., Luxembourg	68567
Aurora Private Equity S.C.A., Luxembourg	68553	Dafofin Six S.A., Luxembourg	68567
B.I. International S.A., Luxembourg	68546	Dafofin Three S.A., Luxembourg	68565
B.I. International S.A., Luxembourg	68546	Dafofin Three S.A., Luxembourg	68565
B.I. International S.A., Luxembourg	68546	Dafofin Two S.A., Luxembourg	68565
Batitoiture, S.à r.l., Bettembourg	68568	Dafofin Two S.A., Luxembourg	68565
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	Dahn Trading S.A., Wiltz	68549
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	DBSAM Funds, Sicav, Luxembourg	68567
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	Demelux, S.à r.l., Luxembourg	68554
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	Demelux, S.à r.l., Luxembourg	68554
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	Denarius Holdings S.A., Luxembourg	68559
Bento-Santiago, S.à r.l., Buschdorf	68547	Dograd Holding S.A., Mamer	68552
Bilku 2, Sicav, Luxembourg	68553	E-Content Store, S.à r.l., Wiltz	68550
Bilku 2, Sicav, Luxembourg	68553	Elfa-Auto, S.e.n.c., Luxembourg	68558
Blubay S.A., Luxembourg	68563	Eliilux S.A., Bigonville	68573
Blubay S.A., Luxembourg	68563	EURICO - European Investments Company S.A.,	
Blubay Trademark Holding S.A., Luxembourg ..	68564	Luxembourg	68563
Blubay Trademark Holding S.A., Luxembourg ..	68564	Eufigest S.A., Luxembourg	68551
Blubay Trademark Holding S.A., Luxembourg ..	68564	Euroinvest (Luxembourg 2), S.à r.l., Luxembourg	68550
British Marine Luxembourg S.A., Luxembourg ..	68563	Européenne des Techniques Informatiques S.A.,	
BTU Adapazari, S.à r.l., Luxembourg	68557	Luxembourg	68560
BTU Adapazari, S.à r.l., Luxembourg	68557	Extended Holdings, S.à r.l., Luxembourg	68559
BTU Adapazari, S.à r.l., Luxembourg	68557	F.G.G. S.A., Luxembourg	68555
BTU Gebze, S.à r.l., Luxembourg	68556	F.I.B. und Wagen S.A., Luxembourg	68590
BTU Gebze, S.à r.l., Luxembourg	68556	FCS Financial Consulting Services Holding S.A.H.,	
BTU Gebze, S.à r.l., Luxembourg	68556	Echternach	68548
BTU Izmir, S.à r.l., Luxembourg	68558	Giraud Luxembourg S.A., Bettembourg	68564
BTU Izmir, S.à r.l., Luxembourg	68558	Glacier Luxembourg One, S.à r.l., Luxembourg ..	68560
BTU Izmir, S.à r.l., Luxembourg	68558	Goffinet Bois S.A., Steinfort	68570
Bureau d'Architecture Cavallini, S.à r.l., Luxem-		Gordon Finance S.A., Luxembourg	68555
bourg	68569	Haus-Lux S.A., Luxembourg	68570
CAM Immobilière S.A., Luxembourg	68557	Helpex S.A., Strassen	68570
Chen Ling S.A., Strassen	68569	Hoko Pacific, S.à r.l., Luxembourg	68569
Christian Meyer, S.à r.l., Moestroff	68550	IFCI Participations S.A., Luxembourg	68560

Immo Hiereknapp, S.à r.l., Bereldange	68591	Novart S.A., Luxembourg	68555
Immo Piron, S.à r.l., Erpeldange	68548	Oyster Circle Luxembourg Company, S.à r.l., Lu-	
Immo Welschenpesch, S.à r.l., Bereldange	68591	xembourg	68578
Information Services Consultants, G.m.b.H., Lu-		Pameco SerAssur S.A., Luxembourg	68554
xembourg	68560	Partas S.A.H., Luxembourg	68571
Information Services Consultants, GmbH, Luxem-		Partas S.A.H., Luxembourg	68572
bourg	68562	Partas S.A.H., Luxembourg	68572
Information Services Consultants, GmbH, Luxem-		Pasfin S.A., Luxembourg	68555
bourg	68562	Perfect Holding S.A., Mamer	68551
Information Services Consultants, GmbH, Luxem-		PG Bauservice, S.à r.l., Stadtbredimus	68585
bourg	68562	ProLogis Czech Republic XX, S.à r.l., Luxem-	
Jiveach S.A.H., Luxembourg	68572	bourg	68573
Jobelux S.A.H., Luxembourg	68556	Ray International S.A., Esch-sur-Alzette	68552
Jule Box S.A., Hobscheid	68568	REL Real Estate Luxembourg S.A., Echternach	68548
Koch Montage Bau A.G., Untereisenbach	68548	Serrurerie Marc Bouchart, S.à r.l., Keispelt	68568
Kotroczo & Cie, S.à r.l., Wormeldange	68549	Sibekalux S.A., Luxembourg	68572
Kotroczo & Cie, S.à r.l., Wormeldange	68549	SOCLINPAR S.A.H., Société Luxembourgeoise	
Lakumo Holding S.A., Luxembourg	68558	d'Investissements et de Participations, Luxem-	
Lascafive S.A., Luxembourg	68562	bourg	68587
Lazzara T. Constructions, S.à r.l., Niederkorn	68560	South Integrator Solutions, S.à r.l., Beaufort	68571
Lexsis S.A., Bettembourg	68571	T.C.-Invest S.A., Wiltz	68548
Lux-Cel S.A., Wiltz	68548	Tache Finance S.A., Luxembourg	68559
MANUT S.A., Luxembourg	68591	Toni Lazzara, S.à r.l., Niederkorn	68561
Mandalay S.A., Luxembourg	68559	Toni Lazzara, S.à r.l., Niederkorn	68561
Marshgate Morangis, S.à r.l., Luxembourg	68557	Toni Lazzara, S.à r.l., Niederkorn	68561
MEIF Germany One, S.à r.l., Luxembourg	68592	Translate 4 U, S.à r.l., Wiltz	68549
Mezzerine Invest S.A., Bettange-sur-Mess	68550	Tymara Holding S.A., Luxembourg	68553
Nadal, S.à r.l., Lintgen	68589	Volnay Investment S.A., Luxembourg	68569
Naiad Property, S.à r.l., Luxembourg	68552	Watt Re S.A., Strassen	68554
Neda Holding S.A., Luxembourg	68561	Woxx, Soc. Coop., Luxembourg	68550
Nickel's, S.à r.l., Wiltz	68573		

B.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.040.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Signature.

(045104/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

B.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.040.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Signature.

(045099/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

B.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 60.040.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Signature.

(045102/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941876/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941878/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941879/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941882/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941885/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

BENTO-SANTIAGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 3, Helperwee.

R. C. Luxembourg B 64.450.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(941889/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

KOCH MONTAGE BAU A.G., Société Anonyme.
Siège social: L-9838 Untereisenbach, 2, Am enneschten Eck.
R. C. Luxembourg B 101.705.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 mai 2006.

Signature.

(941663//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

FCS FINANCIAL CONSULTING SERVICES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.625.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 mai 2006.

Signature.

(941666//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

IMMO PIRON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9648 Erpeldange, 8A, rue Nic Schildermans.
R. C. Luxembourg B 102.765.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 mai 2006.

Signature.

(941668//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

REL REAL ESTATE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.308.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2006, réf. DSO-BQ00017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 mai 2006.

Signature.

(941669//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 mai 2006.

LUX-CEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 96.487.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 avril 2006, réf. DSO-BP00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 mai 2006.

Signature.

(941863/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

T.C.-INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.133.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 avril 2006, réf. DSO-BP00178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 mai 2006.

Signature.

(941865/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

TRANSLATE 4 U, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.500.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 mai 2006, réf. DSO-BQ00007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 mai 2006.

Signature.

(941867/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

ARCEAU, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 99.130.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 mai 2006.

Signature.

(941870/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

DAHN TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 99.156.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 mai 2006.

Signature.

(941872/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

D-SPACE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 108.465.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 mai 2006.

Signature.

(941874/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

KOTROCZO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 125, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 15.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 12 mai 2006, DSO-BQ00138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(942084//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

KOTROCZO & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 125, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 15.657.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 12 mai 2006, réf. DSO-BQ00139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(942079//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

E-CONTENT STORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 103.328.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 mai 2006, réf. DSO-BQ00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 11 mai 2006.

Signature.

(941875/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

CHRISTIAN MEYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Moestroff, 12A, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 102.311.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 12 mai 2006, réf. DSO-BQ00124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Moestroff, le 12 mai 2006.

Signature.

(941958//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 mai 2006.

WOXX, Société Coopérative.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.389.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041986//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2006.

MEZZERINE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 82.408.

L'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 2 mai 2006 a décidé de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de 5 ans se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires à tenir en 2011.

Conseil d'administration:

Monsieur Stéphane Van Caillie, 3, rue du Kiem, L-4976 Bettange-sur-Mess, administrateur-délégué;

Madame Véronique Van Caillie-Mikolajczak, 3, rue du Kiem, L-4976 Bettange-sur-Mess, administrateur;

Monsieur Antoine Van Caillie, 3, rue du Kiem, L-4976 Bettange-sur-Mess, administrateur.

Commissaire aux comptes:

B.C.I., S.à r.l., 3, rue du Kiem, L-4976 Bettange-sur-Mess.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044790//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

EUROINVEST (LUXEMBOURG 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.047.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

X. Kotoula / J.W. van Koeverden Brouwer.

(044804/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EUFIGEST S.A., Société Anonyme,
Société d'Administration des O.P.C. constituée à l'initiative des caisses d'épargne européennes.
 Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
 R. C. Luxembourg B 30.641.

Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société en date du 13 avril 2006

Nominations statutaires

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance à l'Assemblée Générale en 2007.

Ainsi, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante:

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, représentée par M. Jean-Claude Finck, Président;
- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, représentée par M. Dominique Hartog;
- CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE, représentée par M. Erik Pointillart;
- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE, représentée par M. Osvin Nöller;
- FORTIS BANQUE S.A., représentée par M. Freddy Van Den Spiegel;
- SWISSCANTO HOLDING S.A., représentée par M. Gérard Fischer.

L'Assemblée nomme M. Camille Thommes et Mme Ana Paula Sousa de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, comme «délégués à la gestion journalière», jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Le mandat d'ERNST & YOUNG S.A. en tant qu'auditeur externe de EUFIGEST S.A. venant à échéance, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2006.

Pour EUFIGEST, Société Anonyme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044181/1122/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

PERFECT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.355.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 28 avril 2006 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., toutes trois ayant leur adresse au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006;
- l'assemblée raye F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, comme commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat;
- l'assemblée nomme AACO, S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 12 mai 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044190/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

ARMATURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, rue de Schiffflange.

R. C. Luxembourg B 8.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05817, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(044791//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DOGRAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.343.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 28 avril 2006 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., toutes trois ayant leur adresse au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006;
- l'assemblée raye F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, comme commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat;
- l'assemblée nomme AACO, S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 12 mai 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044193/695/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

NAIAD PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.612.

—
Extrait du contrat de cession de parts signé le 30 décembre 2005

En vertu de l'acte de cession de titres du 30 décembre 2005, TRAFALGAR OVERSEAS LIMITED ayant son siège social à Beaufort House, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

300 parts sociales à:

LOAMI LIMITED, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar.

Les associés de la société sont à présent:

LOAMI LIMITED.	300 parts sociales
REIT ASSET MANAGEMENT	200 parts sociales

Luxembourg, le 24 avril 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / CMS MANAGEMENT SERVICES S.A.

Gérant / Gérant

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044496/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

RAY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 38.141.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Esch-sur-Alzette en date du 28 novembre 2005*

«(...) L'assemblée accepte la démission de la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux Comptes (...).

L'assemblée décide de nommer en qualité de réviseur d'entreprises la société EUROLUX AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le n° B 103.972. Son mandat s'achèvera lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue en 2006 (...).»

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2006, réf. LSO-BP05966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044793/607/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BILKU 2, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 114.659.

Verwaltungsrat der BILKU 2 SICAV

Der Verwaltungsrat der BILKU 2 SICAV ernennt mit Wirkung vom 17. März 2006, Herrn Henri Stoffel zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates der BILKU 2 SICAV.

Der Verwaltungsrat der BILKU 2 SICAV ernennt mit Wirkung vom 17. März 2006, Herrn Alain Weber zum Stellvertretenden Vorsitzenden des Verwaltungsrates der BILKU 2 SICAV.

Aktuelle Zusammensetzung des Verwaltungsrates:

Herr Henri Stoffel	Vorsitzender
Herr Alain Weber	Stellvertretender Vorsitzender
Herr Michael O. Bentlage	Mitglied

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. März 2006.

H. Stoffel / A. Weber.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044653//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

BILKU 2, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 114.659.

Beschluss des Verwaltungsrates

Mit Wirkung vom 3. März 2006 wird die tägliche Geschäftsführung an Herrn Guy Schmit, beruflich wohnhaft in 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg, und an Herrn Dr. Oliver Schlick, beruflich wohnhaft in Max-Joseph-Strasse 6, D-80333 München, übertragen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 3. April 2006.

G. Schmit / Ch. Konietzko.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ04016. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044651//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

TYMARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxemburg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxemburg B 60.768.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TYMARA HOLDING S.A.

Signature

(044805/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AURORA PRIVATE EQUITY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxemburg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxemburg B 85.432.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 17 mai 2006.

Pour AURORA PRIVATE EQUITY S.C.A.

AURORA PRIVATE EQUITY MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

(044827/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

WATT RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 2, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 53.655.

—
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le mercredi 10 mai 2006
conformément à l'article 20 des statuts*

«Quatrième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant la société ERNST & YOUNG en remplacement de DELOITTE S.A., dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2006.»

Pour la société

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044796/682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

PAMECO SerAssur S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 42.333.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg, le 2 mai 2006

L'Assemblée Générale du 2 mai 2006 renomme aux postes d'Administrateur:

- Monsieur Terry Mudry,
- Monsieur Hervé Tainturier,

Monsieur Dominique Carouge, demeurant professionnellement, 2, avenue Pasteur, L-6907 Lyon, est nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre Valla.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale annuelle du 3 mai 2005 renomme également PricewaterhouseCoopers Luxembourg comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour la société PAMECO SerAssur S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044797/682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.

DEMELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 83.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044811/1384/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DEMELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 83.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044812/1384/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PASFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.250.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

PASFIN S.A.

Signature

(044806/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

NOVART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 88.721.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

NOVART S.A.

Signature

(044807/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ALPONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.238.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ALPONA S.A.

Signature

(044808/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

F.G.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.994.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

F.G.G. S.A.

Signature

(044809/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GORDON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 97.456.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GORDON FINANCE S.A.

Signature

(044810/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU GEBZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.338.

Le bilan sur l'exercice portant sur la période du 24 novembre 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044815/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU GEBZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.338.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044816/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU GEBZE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.338.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044817/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

JOBELUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 20.360.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044813/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ARCELOR COMMERCIAL SECTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.177.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005
tenue le 18 avril 2006*

5. Le mandat de Monsieur Jacques Dham, administrateur, avec adresse professionnelle au 1-3, place Max Rousseau, F-51076 Reims Cedex, est venu à expiration. L'Assemblée Générale, à l'unanimité, décide de proroger son mandat pour une nouvelle période de 3 ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale statutaire à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme

R. Lehnert / N. Reuter

Administrateur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045078/571/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU ADAPAZARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.336.

Le bilan sur l'exercice portant sur la période du 24 novembre 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044820/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU ADAPAZARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.336.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044818/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU ADAPAZARI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.336.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044819/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CAM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.122.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 7 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 566 du 11 avril 2002, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Hsperange, en date du 16 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1108 du 19 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(044836/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MARSHGATE MORANGIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 101.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04830, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(044831/1005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU IZMIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.337.

Le bilan sur l'exercice portant sur la période du 24 novembre 2003 (date de constitution) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044823/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU IZMIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.337.

Le bilan se terminant le 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044822/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BTU IZMIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 97.337.

Le bilan se terminant le 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044821/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ELFA-AUTO, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.949.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

(044814/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.143.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of May 5th, 2006

- The resignations of Mr Pierre Mestdagh, private employee, residing professionally at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and Mr Alain Renard, private employee, residing professionally at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg are accepted.

- The company DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and the company EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, having its registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg are appointed as new Directors. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of the year 2008.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mai 2006

- Les démissions de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateurs sont acceptées.

- La société DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 5 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

LAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045138/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DENARIUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 103.135.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Signature.

(044824/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EXTENDED HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 96.122.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Signature.

(044825/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

MANDALAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 54.755.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04341, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Signature.

(044826/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TACHE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 88.066.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2006 que:

1. L'Assemblée Générale extraordinaire accepte la démission des administrateurs: Yves Van Renterghem, TACHE INVESTMENTS S.A. et Ernest van Turenhout.

Sont nommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale en 2012:

- FIDES (LUXEMBOURG) S.A., avenue J.F. Kennedy 46A, L-1855 Luxembourg, R.C.S. B 41.469;

- MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., avenue J.F. Kennedy 46A, L-1855 Luxembourg, R.C.S. B 41.471;

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avenue J.F. Kennedy 46A, L-1855 Luxembourg, R.C.S. B 9.098.

2. Après délibérations, l'assemblée décide de déplacer le siège social de 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, vers avenue J.F. Kennedy 46A, L-1855 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Y. Van Renterghem.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045200//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

IFCI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.257.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(044828/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EUROPEENNE DES TECHNIQUES INFORMATIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 39.925.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2006, réf. LSO-BQ01476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(044829/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GLACIER LUXEMBOURG ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 101.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04827, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLACIER LUXEMBOURG ONE, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

(044830/1005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LAZZARA T. CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Nieder Korn, 1-7, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 92.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044833/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

INFORMATION SERVICES CONSULTANTS, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 26.346.

Assemblée Générale des Associés du 13 avril 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés que:

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat de 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

MAZARS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044856/1682/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TONI LAZZARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederkorn, 1-7, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 21.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044834/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TONI LAZZARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederkorn, 1-7, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 21.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04629, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044835/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

TONI LAZZARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederkorn, 1-7, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 21.030.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044832/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CREADRIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5942 Itzig, 1, rue Désiré Zahlen.
R. C. Luxembourg B 90.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03779, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Signature.

(044838/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

NEDA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 27.022.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 2 mai 2006

1. Avec effet au 28 octobre 2005, Monsieur Pieter Van Nugteren a démissionné de ses fonctions d'administrateur.
 2. Avec effet au 9 mars 2006, Monsieur Peter Bun a démissionné de ses fonctions d'administrateur.
 3. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 51.100, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée aux fonctions d'administrateur, avec effet au 28 octobre 2005, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
 4. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 64.474, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée aux fonctions d'administrateur, avec effet au 9 mars 2006, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
 5. Le mandat d'administrateur de Monsieur Hans De Graaf a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
 6. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée COMCOLUX, S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
- Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte du changement d'adresse de l'administrateur suivant:
Monsieur Hans De Graaf, L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
Veuillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la forme juridique et l'adresse du commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour NEDA HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG)S.A.

Ch. Agata / S. Hansen

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03839. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044903/029/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

INFORMATION SERVICES CONSULTANTS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 26.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03775, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

(044841/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

INFORMATION SERVICES CONSULTANTS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 26.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03774, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

(044840/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

INFORMATION SERVICES CONSULTANTS, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 26.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03777, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Signature.

(044839/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

**LASCAFIVE S.A., Société Anonyme,
(anc. NEW SUPERIOR).**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 69.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03780, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

P. Rochas

Administrateur

(044847/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BLUBAY, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 59.333.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04411, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(044842/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BLUBAY, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 59.333.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04410, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(044843/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BRITISH MARINE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.026.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en date du 17 février 2006, qu'a été nommé en qualité de réviseur, en remplacement de MOORE STEPHENS, S.à r.l., jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes 2006:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 65.477 et ayant son siège social 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044872/504/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

EURICO - EUROPEAN INVESTMENTS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.025.

—
La convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. Luxembourg B 75.908 et la société EURICO - EUROPEAN INVESTMENTS COMPANY S.A., R.C.S. Luxembourg B 65.143, a été résiliée le 15 mai 2006.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à cette même date que:

- le siège social de la société a été transféré au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

- la société COMCOLUX, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège social au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de M. Marco Ries, démissionnaire.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045973/521/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

68564

BLUBAY TRADEMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 87.811.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04409, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(044844/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BLUBAY TRADEMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 87.811.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ04407, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(044845/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BLUBAY TRADEMARK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 87.811.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04405, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(044846/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GIRAUD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. du Schéleck II.
R. C. Luxembourg B 72.801.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 30 mars 2006, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur avec effet à la date du 27 mars 2006 de Monsieur Philippe Limbourg.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 27 mars 2006, Monsieur Tarek Hosni, directeur, né le 5 décembre 1957 au Caire (Egypte), demeurant à F-75001 Paris, 10, avenue de l'Opéra (France), en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044914/1384/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.979.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a décidé de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

DAFOFIN TWO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044857/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.979.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n 544 du 29 juillet 2000.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAFOFIN TWO S.A.

Signature

(044850/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.980.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a décidé de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

DAFOFIN THREE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044858/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.980.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 544 du 29 juillet 2000.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAFOFIN THREE S.A.

Signature

(044851/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN FOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.981.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a décidé de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

DAFOFIN FOUR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044859/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN FOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.981.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 544 du 29 juillet 2000.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAFOFIN FOUR S.A.

Signature

(044852/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN FIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.982.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a décidé de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

DAFOFIN FIVE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044860/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN FIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R. C. Luxembourg B 77.982.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 544 du 29 juillet 2000.

Le bilan abrégé au décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAFOFIN FIVE S.A.

Signature

(044853/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN SIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 77.983.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2006

En date du 16 mai 2006, l'assemblée générale ordinaire de la Société a décidé de réélire DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que commissaire aux comptes de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

DAFOFIN SIX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044861/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DAFOFIN SIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R. C. Luxembourg B 77.983.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 544 du 29 juillet 2000.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAFOFIN SIX S.A.

Signature

(044854/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

DBSAM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 94.979.

—
Faisant suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de DBSAM FUNDS (la «Société») du 24 avril 2006, il a été décidé de prendre connaissance de la démission de M. Gregory Seow Fook Hin, administrateur démissionnaire avec effet immédiat et de nommer M. Lau Wing Tat en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat, son mandat prendra fin à la date de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Par conséquent, le conseil d'administration est composé comme suit:

- Lau Wing Tat, 6, Shenton Way, DBS Building, 068809 Singapore;
- Yeong Phick Fui;
- Ronald Howe.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DBSAM FUNDS

R. Howe

Administrateur

In accordance with the minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders held on 24 April 2006 (the «Meeting») of DBSAM FUNDS (the «Company»), it has been resolved to remove Mr Gregory Seow Fook Hin as director of the Company, with immediate effect, and to appoint Mr Lau Wing Tat as director of the Company with immediate effect and for a term ending with the date on which the next annual general meeting will be held.

Accordingly, the Board of Directors is comprised as follows:

- Lau Wing Tat;
- Yeong Phick Fui;
- Ronald Howe.

DBSAM FUNDS

R. Howe

Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, réf. LSO-BQ00832. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(044862/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SERRURERIE MARC BOUCHART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8295 Keispelt, 15, rue de Kehlen.
R. C. Luxembourg B 74.083.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(044881/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BATITOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3232 Bettembourg, 40, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 99.923.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(044883/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

AGENCE HENRI HENGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6841 Machtum, 1, rue des Fleurs.
R. C. Luxembourg B 79.286.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(044884/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ARCELOR INVESTMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 35.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04882, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(044885/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

JULE BOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Hobscheid, Maison 4 Gaichel.
R. C. Luxembourg B 86.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 19 mai 2006.

JULE BOX S.A.

SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.

Signature

(044898//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

CHEN LING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.826.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 mai 2006.

Signature.

(044886/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HOKO PACIFIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 7, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.931.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 17 mai 2006.

Signature.

(044887/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

BUREAU D'ARCHITECTURE CAVALLINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1539 Luxembourg, 4, rue des Franciscaines.
R. C. Luxembourg B 76.141.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 718 du 3 octobre 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 15 juin 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 19 du 4 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BUREAU D'ARCHITECTURE CAVALLINI, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(044889/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

VOLNAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.589.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 7 avril 2006 à 11.00 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg vers 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est approuvé avec effet à partir de la date de la réunion.

Veillez noter que l'(les) administrateur(s) suivant(s) a (ont) changé d'adresse comme suit:

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l. - boulevard Royal, 47 - L-2449 Luxembourg;

Matthijs Bogers - boulevard Royal, 47 - L-2449 Luxembourg.

D'autre part, l'adresse du Commissaire a également changée pour être:

EUROPEAN TRUST SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. - boulevard Royal, 47 - L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

VOLNAY INVESTMENT S.A.

Représentée par ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044919/1084/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HELPEX, Société Anonyme.
Capital social: EUR 61.973,38.

Siège social: L-8046 Strassen, 21, rue de la Vallée.
R. C. Luxembourg B 75.983.

Constituée par acte authentique de maître Urbain Tholl, notaire à Mersch, le 11 mai 2000 et publié au Mémorial, Recueil des sociétés et associations du 22 septembre 2000 sous le numéro C-N° 686.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 21 avril 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 21 avril 2005 que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

Démision de Messieurs les administrateurs Jean-Marc Stainier domicilié Grand-Route, n° 477 à B-4400 Flemalle (Belgique) et de Gérard Leclercq domicile, rue de Dolembreux, n° 42 à B-4130 Esneux (Belgique) du conseil d'administration de la S.A. HELPEX.

Fait à Strassen, le 24 février 2006.

J.-M. Radu
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-B006251. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 18 novembre 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 18 novembre 2005 que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

Nomination aux fonctions d'administrateur de la S.A. HELPEX de Monsieur Jean-Brice Radu, domicilié rue Fônet, n° 1A à B-4218 Couthuin (Belgique).

Son mandat d'administrateur prend Cours ce 18 novembre 2005 pour prendre fin à l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Fait à Strassen, le 24 février 2006.

J.-M. Radu
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2006, réf. LSO-BP01016. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044913//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

GOFFINET BOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 41, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.775.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2006, réf. LSO-BP02789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 19 mai 2006.

GOFFINET BOIS S.A.
SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.
Signature

(044901//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

HAUS-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 82.844.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04934, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme
MessPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

(044985/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SOUTH INTEGRATOR SOLUTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6313 Beaufort, 37, Résidence Le Manoir.
R. C. Luxembourg B 115.991.

EXTRAIT

Cession de parts sociales

En vertu d'une convention de cession de parts sociales passée sous seing privé en date du 19 avril 2006, Monsieur Martin Auger, né le 8 novembre 1973 à Montréal (Canada), demeurant 103, rue Voltaire, F-92800 Puteaux (France), propriétaire de 50 (cinquante) parts sociales de la Société, a cédé 25 (vingt-cinq) parts sociales qu'il détenait dans la Société, à Monsieur Hubert Fournis, né le 11 août 1951 à Guémené-Penfao (France), demeurant au 2 cour Béranger, F-92100 Boulogne-Billancourt (France).

Conformément aux dispositions de l'Article 7 des statuts de la Société, cette cession a été expressément acceptée par l'unanimité des autres associés.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044917/1384/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

LEXSIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Schéleck II.
R. C. Luxembourg B 66.278.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 30 mars 2006, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur avec effet à la date du 27 mars 2006 de Monsieur Philippe Limbourg.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 27 mars 2006, Monsieur Tarek Hosni, directeur, né le 5 décembre 1957 au Caire (Egypte), demeurant à F-75001 Paris, 10, avenue de l'Opéra (France), en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2006, réf. LSO-BP03233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044915/1384/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARTAS, Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 173.525,47.

Représenté par soixante-dix actions.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 43.520.

Constituée par acte authentique de maître Urbain Tholl, notaire à Mersch, le 2 avril 1993 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 25 juin 1993 sous le numéro C N° 303.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2006 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Renouvellement pour une durée de six ans prenant cours ce jour, des mandats des trois administrateurs, à savoir Monsieur Albert Schaus et Mesdames Raymonde Piquard et Sonia Schaus.
- Nomination de Monsieur Albert Schaus au poste d'administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.
- Renouvellement pour une durée de six ans prenant cours ce jour, du mandat de commissaire de la société GESTION COMPTABLE ET FISCALE S.A., en abrégé G.C.F., ayant son siège social à L-8469 Gaichel, Maison 4.
- Les mandats ainsi conférés prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 9 mars 2006.

Pour extrait conforme

A. Schaus

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044912//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARTAS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 43.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 19 mai 2006.

PARTAS S.A.H.

SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.

Signature

(044909//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

PARTAS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 43.520.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 19 mai 2006.

PARTAS, S.A.H.

SUD FIDUCIAIRE, S.p.r.l.

Signature

(044908//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

SIBEKALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 103.453.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04927, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SIBEKALUX S.A.

J. Fell

Administrateur

(044986/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

JIVEACH, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 23.608.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(044950/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

ELILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 70.766.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 11 mai 2006, réf. DSO-BQ00119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 16 mai 2006.

Signature.

(943815/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

NICKEL'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 99.985.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 17 mai 2006, réf. DSO-BQ00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 mai 2006.

Signature.

(944007//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 mai 2006.

ProLogis CZECH REPUBLIC XX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 116.587.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of May.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under the number B 69.082, duly represented by its manager ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., itself represented by Mrs Monica Rosenblatt, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in private seal and dated on May 15, 2006.

The above mentioned proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. Name, Purpose, Duration, Registered Office

Art. 1. There exists between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

Art. 2. The Company will assume the name of ProLogis CZECH REPUBLIC XX, S.à r.l.

Art. 3. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

Art. 8. Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three-quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three-quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of its (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 19. The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Title IV. Winding-up, Liquidation

Art. 22. At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2006.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said appearing party ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., prenamed, here represented as stated here above, has subscribed for the five hundred shares (500).

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 1,750.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 76.630.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le seize mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 69.082,

dûment représentée par un gérant ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., elle-même représentée par Madame Monica Rosenblatt, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 mai 2006.

La procuration mentionnée ci-dessus restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre 1^{er}. Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il existe entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de ProLogis CZECH REPUBLIC XX, S.à r.l.

Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. Capital social, Parts Sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

Souscription

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., prénommée, ici représentée comme indiqué ci-avant, a souscrit aux cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR).

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 76.630.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Rosenblatt, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, vol. 28CS, fol. 54, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

G. Lecuit.

(049090.03/220/275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

OYSTER CIRCLE LUXEMBOURG COMPANY, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 116.593.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twelfth day of May.
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. KELBURN LIMITED, a limited company organised under the laws of the Isle of Man and registered with the trade register of the Isle of Man under number 077014C, having its registered office at 1st floor, East Wing, Shearwater House, Nunnery Mills, Old Castletown Road, Douglas, IM2 1QA, Isle of Man, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 11th, 2006, which shall be registered together with the present deed;
2. TG Marsh, residing at Malmo, Brighton Road, Foxrock, Co. Dublin, Ireland, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed;
3. Bill Beamish, residing at Palo Alto, Ballybride, Rathmichael, Co. Dublin, Ireland, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed;
4. Jack Hayes, residing at Ferns, 16A Sydney Parade Avenue, Sandymount, Dublin 4, Ireland, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed;
5. Cliona Kenny, residing at 88 Rockford Manor, Stradbroke Road, Blackrock, Co. Dublin, Ireland, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed;
6. Eric Murphy, residing at 88 Rockford Manor, Stradbroke Road, Blackrock, Co. Dublin, Ireland, represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed; and
7. Joseph Paul Henry, residing at Westridge Barn, Westridge Green, Streatley, Berkshire RG8 9RJ, U.K., represented by M^e André Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated May 10th, 2006, which shall be registered together with the present deed.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company OYSTER CIRCLE LUXEMBOURG COMPANY (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name OYSTER CIRCLE LUXEMBOURG COMPANY (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may in particular hold participations in companies investing directly or indirectly in real estate located within Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose and may invest directly or indirectly in real estate, in intellectual property rights, or in any other movable or immovable property of any kind.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad,

the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) divided into five hundred (500) ordinary shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

The Company may also issue preference shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Ordinary shares and preference shares are hereinafter together referred to as the «shares» unless the context otherwise requires. The rights and obligations attached to the shares of each class shall be identical, save as otherwise provided herein.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable as set out under Article 13, paragraph 4 of these articles of incorporation.

Art. 6. Transfer of Shares

1) Transfers of shares shall be subject to any provisions of these articles of incorporation.

2) Shares are freely transferable among shareholders.

3) Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent of the Company's capital.

4) In case of issuance of new shares by the Company, such shares shall be offered on a pre-emptive basis to existing shareholders in the proportion of the capital represented by their shares. In case however the subscribed capital is increased by the issue of new shares of one class only, the pre-emptive right of the holders of shares of the other class(es) may not be exercised until after that right has been exercised by the holders of the shares of the class in which the new shares are issued.

The right to subscribe may be exercised within a period determined by the manager(s) or board of managers, as applicable, which may not be less than 30 days from the start of the subscription period, which shall be announced to the shareholders by registered letter.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. The board of managers shall choose from among its members a chairman, but who shall not have a casting vote. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will be validly bound by the sole signature of any one of the class A or class B manager(s) (including by way of representation) subject however to any restriction(s) to the signatory powers of the class B manager(s), as such general meeting of shareholders

may provide for. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by any one of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three-quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting shall be held on 31st March at 4:00 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2006.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the number of shares set out against their name:

Subscriber	Number of ordinary shares	Payment per share
KELBURN LIMITED	250	EUR 25
TG Marsh	80	EUR 25
Bill Beamish	80	EUR 25

Jack Hayes	50	EUR	25
Cliona Kenny	7	EUR	25
Eric Murphy	8	EUR	25
Joseph Paul Henry	25	EUR	25
Total	500	EUR	12,500

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand nine hundred Euro.

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The following person is named class A manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Mr Paul Crowe, Executive, residing at 55 Callenders Mill, Simmonstown Manor, Celbridge, Co. Kildare, Ireland, born in Cavan, Ireland, on December 6, 1964.

The class A manager may validly bind the Company by his sole signature, without any limitation.

3. The following person is named class B manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Mr Eddy Dome, private employee, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, born in Wareme, Belgium, on August 16, 1965.

The class B Manager may validly bind the Company by his sole signature, subject to any transaction in connection therewith not exceeding an amount of ten thousand Euro (EUR 10,000), it being specified, for the avoidance of doubt, that any transaction exceeding such amount of ten thousand Euro (EUR 10,000) shall require either the joint signature of the class B manager together with the class A manager or the sole signature of the class A manager only.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by its surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

1. KELBURN LIMITED, une limited company organisée sous les lois de l'Ile de Man et enregistrée au registre du commerce de l'Ile de Man sous le numéro 077014C ayant son siège social au premier étage, East Wing, Shearwater House, Nunnery Mills, Old Castletown Road, Douglas, IM2 10A, Ile de Man,

représentée par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 11 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte;

2. TG Marsh, demeurant à Malmo, Brighton Road, Foxrock, Co. Dublin, Irlande, représenté par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte;

3. Bill Beamish, demeurant à Palo Alto, Ballybride, Rathmichael, Co. Dublin, Irlande, représenté par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte;

4. Jack Hayes, demeurant à Fens, 16A Sydney Parade Avenue, Sandymount, Dublin 4, Irlande, représenté par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte;

5. Cliona Kenny, demeurant au 88 Rockford Manor, Stradbroke Road, Blackrock, Co. Dublin, Irlande, représentée par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte;

6. Eric Murphy, demeurant au 88 Rockford Manor, Stradbroke Road, Blackrock, Co. Dublin, Irlande, représenté par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte; et

7. Joseph Paul Henry, demeurant à Westridge Barn, Westridge Green, Streatley, Berkshire RG8 9RJ, Royaume-Uni, représenté par M^e André Hoffmann, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte.

Les parties comparantes, agissant ès qualités, ont requis le notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée OYSTER CIRCLE LUXEMBOURG COMPANY, qui est constituée par les présentes comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par la partie comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de OYSTER CIRCLE LUXEMBOURG COMPANY (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et la législation applicable.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi qu'auprès d'autres entités commerciales, l'acquisition par achat, par souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de créances, de titres et d'autres valeurs de toutes espèces, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société pourra également détenir des participations dans d'autres sociétés et exercer son activité à travers ses filiales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut en particulier détenir des participations dans des sociétés investissant directement ou indirectement dans des biens immobiliers situés à Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à travers des placements privés à l'émission d'obligations et autres titres de créances.

D'une manière générale, la Société pourra octroyer assistance (au moyen de prêts, avances, garanties ou sûretés ou par tout autre moyen) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a des participations ou qui font partie intégrante du groupe de sociétés auquel la Société appartient (y inclus vers le haut ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Finalement, la Société peut accomplir toute opération commerciale, technique et financière ou toute autre opération, en relation directe ou indirecte avec le champ d'application de son objet, afin de faciliter l'accomplissement de celui-ci et peut investir directement ou indirectement sur le marché de l'immobilier, dans les droits de propriété intellectuelle ou dans toute autre propriété mobilière ou immobilière de toute sorte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des statuts.

L'adresse du siège social pourra être transférée à l'intérieur de la ville de Luxembourg par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société pourra établir des succursales et des filiales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans l'hypothèse où le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée du siège social avec des personnes à l'étranger se seraient produits ou serait imminents, il pourrait transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant tout transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise. De telles mesures temporaires seront prises et notifiées par le gérant ou, le cas échéant, par le conseil de gérance à toute personne intéressée.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille euros (EUR 12.500) divisé en cinq cents (500) parts sociales ordinaires d'une valeur au pair de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

La Société pourra également émettre des parts sociales préférentielles d'une valeur au pair de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les parts sociales ordinaires et les parts sociales préférentielles seront définies dans le présent acte comme «part sociales» sauf si le contexte ne le permet pas. Les droits et obligations attachés aux parts sociales de chaque classe seront identiques, sauf disposition contraire ci-dedans. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par les associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses autres parts sociales sur base d'une résolution de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable selon l'article 13 paragraphe 4 des ces statuts.

Art. 6. Transfert des Parts Sociales

- 1) Les transferts de parts sociales seront régis par les dispositions des présents statuts.
- 2) Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.
- 3) Sauf disposition contraire de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital de la Société.
- 4) Dans le cas d'émission de nouvelles parts sociales par la Société, ces parts sociales doivent être offertes par préférence aux associés proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs parts sociales. Au cas toutefois où le capital souscrit est augmenté par l'émission de nouvelles parts sociales d'une classe seulement, l'exercice du droit préférentiel par les associés de(s) autre(s) classe(s) ne peut intervenir qu'après l'exercice de ce droit par les associés de la classe dans laquelle les nouvelles parts sociales sont émises.

Le droit de souscription peut être exercé pendant un délai fixé par le(s) gérant(s) ou le conseil de gérance, selon le cas, mais qui ne peut être inférieur à trente (30) jours à dater de l'ouverture de la souscription annoncée aux associés par courrier recommandé.

Art. 7. Gestion de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée

indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Le Conseil de gérance choisira un président parmi ses membres, mais qui n'aura pas de voix prépondérante. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion du conseil de gérance pourra être tenue uniquement par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter. Une convocation écrite à toute réunion du conseil de gérance devra être donnée au gérant au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société (y inclus par voie de représentation). Cependant, au cas où l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, y inclus au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui pourra être représenté).

Le conseil de gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment exécutés l'existence de la résolution. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant.

La Société sera engagée par la signature individuelle d'un seul gérant, le cas échéant, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature individuelle de chacun des gérants, étant entendu cependant que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de tout gérant de classe A ou de classe B (y inclus par voie de représentation), sous réserve toutefois de toute(s) restriction(s) aux pouvoirs de signature du (des) gérant(s) de classe B qu'une telle assemblée générale des associés peut y apporter. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par un ou plusieurs gérants ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B, agissant ensemble (y inclus par voie de représentation).

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le(s) gérant(s) ne sont pas tenus personnellement responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables pour la performance de leurs obligations.

Art. 9. Droit de vote des associés. Chaque associé pourra prendre part aux décisions collectives.

Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient et pourra valablement agir à toute assemblée des associés au moyen d'une procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises selon les formes et aux majorités prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés par écrit (dans les cas prévus par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société ou toute résolution écrite régulière (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une notice de convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse telle qu'elle apparaît sur le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de tenue de cette assemblée. Si l'intégralité du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

En cas de résolutions écrites, le texte de telles résolutions sera adressé aux associés à leur adresse telle qu'elle figure sur le registre des associés tenu par la Société huit (8) jours au moins avant que la date proposée pour la résolution ne devienne effective. Les résolutions deviendront effectives après l'approbation de la majorité telle que prévue par la loi en ce qui concerne les décisions collectives (ou conformément à la satisfaction des exigences de majorité, à la date fixée ci-après). Les résolutions écrites prises à l'unanimité pourront être prises à tout moment sans convocation préalable.

Sauf disposition contraire prévue par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles ont été approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si une telle majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des votes exprimés, peu importe la portion du capital représentée. (ii) Cependant, les décisions concernant la modification des Statuts sont prises (x) à la majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et (iii) les décisions qui changent la nationalité de la Société sont prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

Dans l'hypothèse où, et aussi longtemps que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le 31 mars de chaque année à 16 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année pour se terminer le 31 décembre de la même année, sauf en ce qui concerne la première année sociale, qui commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année à la fin de l'année comptable, les comptes annuels sont établis par le gérant ou le cas échéant, par le conseil de gérance.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il sera prélevé cinq (5) pour cent pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix (10) pour cent du capital social émis de la Société.

Les associés pourront décider de verser des dividendes intérimaires sur base des relevés de compte préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, démontrant que des fonds suffisants sont disponibles pour permettre une distribution, étant entendu que le montant distribué ne pourra excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et sommes devant être affectées à la réserve légale.

Le solde pourra être distribué aux associés après une décision de l'assemblée générale des associés.

Le compte prime d'émission pourra être distribué aux associés après décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés pourra décider d'allouer un montant quelconque du compte prime d'émission au compte réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs qui seront des associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 15. Associé unique. Si, et aussi longtemps qu'un associé détient toutes les parts sociales de la Société, la Société existera en tant que société unipersonnelle, conformément à l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autre, de la même loi, sont applicables.

Art. 16. Loi applicable. Pour tout ce qui n'aura pas été prévu dans les présents statuts, les associés se référeront à la législation applicable.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été dressés par les parties comparantes, les parties comparantes ont souscrit et intégralement payé le nombre de parts sociales comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions ordinaires	Paiement par part sociale
KELBURN LIMITED	250	EUR 25
TG Marsh	80	EUR 25
Bill Beamish	80	EUR 25
Jack Hayes	50	EUR 25
Cliona Kenny	7	EUR 25
Eric Murphy	8	EUR 25
Joseph Paul Henry	25	EUR 25
Total	500	EUR 12.500

Les parts sociales ayant été intégralement payées en espèces, la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est désormais disponible pour la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses et frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges quelconque que ce soit incombant la Société du fait de sa constitution, sont à évaluer à environ mille neuf cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les associés ont aussitôt pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Monsieur Paul Crowe, Cadre, demeurant au 55 Callenders Mill, Simmonstown Manor, Colbridge, Co Kildare, Irlande, né à Cavan, Irlande, le 6 décembre 1964.

Le gérant de la classe A peut valablement engager la Société par sa seule signature, sans aucune limitation.

3. La personne suivante est nommée gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Monsieur Eddy Dome, employé privé, demeurant à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, né à Waremme, Belgique, le 16 août 1965.

Le gérant de la classe B peut valablement engager la Société par sa seule signature, à condition qu'aucune transaction s'y rapportant n'excède dix mille euros (EUR 10.000), étant spécifié, pour éviter toute confusion, qu'une transaction excédant un montant de dix mille euros (EUR 10.000) exigera la signature conjointe du gérant de la classe B avec celle du gérant de la classe A ou la signature unique du gérant de la classe A seulement.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présents qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: A. Hoffmann, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 mai 2006, vol. 436, fol. 73, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 mai 2006

H. Hellinckx.

(049099.03/242/456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

PG BAUSERVICE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5450 Stadtbredimus, 6, rue Pierre Risch.

H. R. Luxemburg B 116.479.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Julia Grün, Kauffrau, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Jahnstrasse 203.

Welche Komparentin den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung PG BAUSERVICE, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Stadtbredimus.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand das Betreiben eines Bauunternehmens.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundert (100,-) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Frau Julia Grün, Kauffrau, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Jahnstrasse 203, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die

Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2006.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850,-).

Erklärung

Die Komparentin erklärt, dass der unterfertigte Notar ihr Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat die alleinige Gesellschafterin, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zur administrativen Geschäftsführerin der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Frau Julia Grün, Kauffrau, wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Jahnstrasse 203.

b) Zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Rolf Schunk, Maurer, wohnhaft in D-66346 Püttlingen, Paul-Marien-Strasse 17.

c) Jeder Geschäftsführer kann die Gesellschaft rechtskräftig durch seine alleinige Unterschrift verpflichten bis zu einem Betrag von eintausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 1.250,-). Für alle Verpflichtungen die über diesen Betrag hinausgehen, bedarf es den gemeinsamen Unterschriften der beiden Geschäftsführer, darunter obligatorisch die des technischen Geschäftsführers.

d) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5450 Stadtbredimus, 6, rue Pierre Risch.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Grün, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 17 mai 2006, vol. 362, fol. 16, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 24. Mai 2006.

H. Beck.

(047205/201/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SOCLINPAR S.A., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 16.980.

L'an deux mille six, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PARTICIPATIONS en abrégé SOCLINPAR S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au R.C.S Luxembourg section B numéro 16.980,

constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglinster, le 11 septembre 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés C numéro 274 du 26 novembre 1979.

L'assemblée est présidée par Monsieur Xavier Scheyven, administrateur de société, demeurant professionnellement à Bruxelles.

Le président désigne comme secrétaire Madame Annick Leblon, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateurs Madame Mireille Gehlen et Monsieur Jean Lecomte, licenciée en administration des affaires respectivement employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I.- Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Modification de l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.»

2. Modification de l'article 7 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes, télécopie ou télex.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.»

3. Modification de l'article 9 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.»

4. Modification de l'article 12 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.»

5. Modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 15 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le troisième mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.»

6. Insertion dans les statuts, à la suite de l'article 5, de deux nouveaux articles ayants la teneur suivante:

«Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés à la demande de l'actionnaire et signés par deux administrateurs.»

et

«La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Au cas où une action de la société est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.»

7. Suppression de l'article 13 des statuts.

8. Renumerotation subséquente des statuts.

9. Divers.

II.- Que les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, conformément à l'article 67-1 des lois coordonnées sur les sociétés, par les annonces insérées dans:

- Le Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés C du 17 mars 2006 et du 5 avril 2006.
- Le Luxemburger Wort le 17 mars et 5 avril 2006.
- Le Lezeburger Journal le 17 mars et 5 avril 2006.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et par le notaire instrumentant.

IV.- Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu pour objet le même ordre du jour et réunie devant le notaire soussigné en date du 6 mars 2006 n'a pu délibérer valablement, étant donné qu'il n'était représenté à cette assemblée qu'un nombre d'actions inférieur à la moitié du capital social.

V.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que sur les 225.000 actions en circulation, 37.507 actions sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée.

VI.- Qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes, télécopie ou télex.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 12. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le troisième mercredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'insérer dans les statuts, à la suite de l'article 5, deux nouveaux articles ayant la teneur suivante:

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés à la demande de l'actionnaire et signés par deux administrateurs.
et

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Au cas où une action de la société est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Septième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'ancien article 13 des statuts, et suite aux insertions et suppression d'articles qui précèdent, décide renuméroter en conséquence les articles des statuts à partir de l'article 6.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, sont estimés à EUR 1.200,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signés avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: X. Scheyven, A. Leblon, M. Gehlen, J. Lecomte, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2006, vol. 28CS, fol. 39, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

J. Delvaux.

(048081/208/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

NADAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7450 Lintgen, 76, route Principale.

R. C. Luxembourg B 116.490.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze mai.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1) Monsieur Alain Gaupp, cuisinier, né à Phalsbourg (France), le 10 mai 1973 (matr. 1973 05 10 430), demeurant à L-9167 Mertzig, 25, rue de Vichten;

2) Madame Nadine Schaus, gérante, née à Ettelbruck, le 3 janvier 1972 (matr. 1972 01 03 225), demeurant à L-9167 Mertzig, 25, rue de Vichten,

lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont convenu de constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de NADAL, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Lintgen; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination en valeur des parts à céder. En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence au jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2006.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement souscrit et libéré en espèces de la façon ci-après indiquée, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire:

1) par Monsieur Alain Gaupp, prénommé, six mille deux cent cinquante euros.	6.250,- EUR
2) par Madame Nadine Schaus, prénommée, six mille deux cent cinquante euros.	6.250,- EUR

Total des apports: douze mille cinq cents euros	12.500,- EUR
---	--------------

En raison de ces apports, les parts sociales de la société, représentant une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, sont attribuées aux associés de la façon suivante:

1) à Monsieur Alain Gaupp, prénommé, cinquante	50 parts sociales
2) à Madame Nadine Schaus, prénommée, cinquante	50 parts sociales
Total: cent	100 parts sociales

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Art. 8. Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses co-associés, représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Art. 9. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires ou ayants-causes de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et de suite, les comparants sus-nommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-7450 Lintgen, 76, route Principale;
 2. Est nommé gérant technique de la société, Monsieur Alain Gaupp, prénommé;
 3. Est nommée gérante administrative de la société, Madame Nadine Schaus, préqualifiée;
 4. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants;
 4. Les mandats ci-dessus conférés restent valables jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.
- Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Gaupp, N. Schaus, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 16 mai 2006, vol. 618, fol. 48, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 23 mai 2006.

P. Probst.

(047261/4917/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

F.I.B. UND WAGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R. C. Luxembourg B 83.561.

Extrait de résolution du Conseil d'Administration du 10 mai 2006

Le conseil d'administration de la société F.I.B. UND WAGEN S.A., réuni le 10 mai 2006 au siège social, a décidé à l'unanimité de transférer le siège de la société à l'adresse suivante: 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044879//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2006.

IMMO WELSCHENPESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.
R. C. Luxembourg B 110.220.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l.

Signature

(044074//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

IMMO HIEREKNAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.
R. C. Luxembourg B 108.041.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l.

Signature

(044076//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2006.

MANUT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 63.506.

L'an deux mille six, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MANUT S.A., ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, numéro 63.506, constituée originellement sous la dénomination de MANU-TRANS-LIFT S.A., suivant acte du notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 6 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 407 du 5 juin 1998. La dénomination a été changée et la société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 230 du 15 mars 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric Gardeur, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Paule Kohn-Thibo, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Stéphanie Claudin, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

- 1) Révocation du mandat du liquidateur Monsieur Jacques Mousel.
- 2) Nomination d'un nouveau liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3) Transfert du siège social de L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux, à L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
- 4) Ratification des actes posés par Madame Christiane Sanctuari effectués dans le cadre du mandat tacite donné par 1 liquidateur.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec le procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant le présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Jacques Mousel, employé privé en retraite, né à Luxembourg, le 17 novembre 1938, demeurant à L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux, de ses fonctions de liquidateur de la société à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveau liquidateur:

Monsieur Paul Laplume, employé privé, né à Dudelange, le 22 mars 1958, demeurant à L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.

Le liquidateur aura les pouvoirs les plus larges pour l'exercice de ses fonctions, y compris ceux inscrits aux articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le liquidateur pourra accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, même dans les cas où une telle autorisation est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire des avoirs sociaux et il pourra s'en référer au bilan.

Pour des opérations particulières, il pourra déléguer, sous sa responsabilité, telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera à un ou plusieurs mandataires pour une période qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-4026 Esch-sur-Alzette, 240, rue de Belvaux à L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II, et en conséquence de modifier le 2^e alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. (2^e alinéa).** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de ratifier les actes posés par Madame Christiane Sanctuari, demeurant à L-4991 Sanem, 170, rue de Niederborn, effectués dans le cadre du mandat tacite donné par l'ancien liquidateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu de Nous, notaire, par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gardeur, M.P. Thibo, S. Claudin, J.P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, vol. 153S, fol. 30, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

J.P. Hencks.

(047533/216/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

MEIF GERMANY ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 108.284.

Lors de la résolution signée en date du 28 avril 2006, les associés de la société MEIF GERMANY ONE, S.à r.l. ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Michael Silverton, avec adresse professionnelle au 1, Martin Place, AUS-NSW 2000 Sydney, de son poste de gérant de type A de la société MEIF GERMANY ONE, S.à r.l. avec effet au 21 avril 2006.

- Acceptation de la nomination de Monsieur Timothy Russell, demeurant au 139, Hambalt Road, SW4 9EL, Londres, Royaume-Uni, au poste de gérant de type A de la société MEIF GERMANY ONE, S.à r.l. avec effet au 28 avril 2006 et pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Bruno Bagnouls,

- Monsieur Frank Przygodda,

- Monsieur Timothy Russell.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044208/581/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2006.